

FORMULAIRE DE DON

Association Asphodèle Le Prieuré Prieuré saint Martin de Cézas, BP 20 30440 SUMENE

Association soumise à la loi du 1 juillet 1901

L'association Asphodèle le Prieuré est déclarée oeuvre d'intérêt général et a ce titre les dons faits donnent droit à réduction d'impôts en application des articles 200 et 238 bis du code général des impôts soit 66 % pour un particulier et 60 % pour une société

Je fais un don de : €

Ce don sera déductible des impôts aux droits ci dessus

Vous pouvez adhérer à l'association (non obligatoire)

Le montant de la cotisation est de
- 20 € pour une personne seule
- 30 € pour un couple
Sommes non déductibles des impôts

A remplir dans tous les cas

Nom

Prénom 1Prénom 2 (couple).....

Date de naissance 1 : / / 2 (couple) / /

Adresse :

Code postal : .. / Ville :

Téléphone domicile :

Téléphone mobile 1 : Téléphone mobile 2 :

Email : 1@.....

Email : 2 (couple)@.....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association Asphodèle le Prieuré
A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts qui
sont mis à ma disposition

sur le site : <http://asphodeleleprieure.fr/>

à la page : <http://asphodeleleprieure.fr/espace-membre/bureau-et-c-a-de-lassociation/>

J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association et accepte de verser
ma cotisation due pour l'année 20 en cours

Cotisation personne seule : 20 €

Cotisation couple : 30 €

Fait à le

Signature

Faire parvenir ce formulaire et votre règlement à l'adresse :

Association Asphodèle le Prieuré, Le Prieuré St Martin de Cézas, BP 20, 30440 SUMENE

Nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal, éventuellement votre carte d'adhérent.